

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS en gestion d'équipe et conduite de projets

2023 – 2024 (1ère session)

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Concept général

Cette formation postgrade fait suite à des études initiales de niveau HES ou jugées équivalentes. Elle est construite en tenant compte des lieux de pratique et des différents services concernés. Elle s'adresse à des professionnel·l·e·s qui prennent des responsabilités et exercent des fonctions cadres dans les institutions.

La formation vise une augmentation de l'efficacité dans le domaine de la gestion d'équipe et la conduite de projets. Elle s'appuie sur des recherches et expériences récentes. Se situant à l'interface entre les pratiques et les approches théoriques, elle génère des savoirs transférables dans différents contextes du travail social et de la santé.

Objectifs

La formation permet :

- d'acquérir les qualifications nécessaires pour occuper la fonction de responsable d'équipe, en maîtrisant des connaissances approfondies des mécanismes institutionnels et des composantes et caractéristiques des différents instruments propres au fonctionnement particulier des équipes ;
- d'acquérir des compétences spécifiques liées à la gestion des ressources humaines et au rôle de responsable au sein d'une équipe ;
- de développer et conduire un projet dans une perspective interdisciplinaire ;
- d'acquérir des connaissances de base sur les mécanismes financiers liés à la gestion institutionnelle et leurs implications sur la gestion d'équipe.

Pédagogie

Le cycle de formation est centré sur l'acquisition de compétences et le développement de projets. Il se fonde sur une pédagogie interactive, qui privilégie la mobilisation des participant·e·s. Les formateurs et formatrices favorisent et développent l'articulation entre savoirs théoriques et applications concrètes dans la pratique professionnelle.

Public cible

Professionnel·l·e·s du travail social ou de la santé (cadres intermédiaires) amené·e·s à gérer une équipe et à développer et/ou à conduire des projets au sein d'équipes.

Organisation de la formation

La formation se déroule en cours d'emploi. Elle est organisée selon un système modulaire. Le CAS comprend 23 jours de cours, représentant environ 138 heures de cours.

La formation correspond à 15 crédits ECTS (European Credit Transfer System), soit 4 crédits ECTS par module et 3 crédits ECTS pour le travail de certification.

Trois modules composent la formation :

- A. Positionnement du responsable d'équipe ou cadre intermédiaire.
- B. Conduite de projets et responsabilité d'équipe.
- C. Gestion des ressources humaines.

La formation est complétée par des travaux de validation de modules, la rédaction d'un travail de certification, du travail personnel et une pratique réflexive.

Programme modulaire

Module A :	Positionnement du responsable d'équipe ou cadre intermédiaire 7 jours 4 crédits ECTS
Compétences :	Argumenter sa pratique dans une approche réflexive, en tenant compte du contexte socio-politique et économique. Exercer sa fonction en référence à un management clairement identifié. Intégrer les rôles institutionnels en repérant les fonctions-clés et les exercer de manière efficace.
Contenus :	Contexte de la gestion d'équipe. Positionnement du cadre intermédiaire dans l'institution : statut, fonction et rôles, limites de rôle. Développement des institutions et des différents types d'organisation. Connaissances et utilisations des ressources. Cadre institutionnel, processus institutionnels et accompagnement des processus. Identification des types de management. La délégation. L'analyse de la pratique (pratiques réflexives). Clés de lecture des réalités complexes. La motivation dans ses différentes dimensions.
Module B :	Conduite de projets et responsabilité d'équipe 8 jours 4 crédits ECTS
Compétences :	Développer et conduire des projets avec les différents acteurs impliqués/concernés. Accroître ses compétences dans l'animation de groupe. Développer, renforcer les compétences relationnelles permettant d'animer et motiver les équipes de manière pertinente. Se positionner dans les systèmes de délégation.
Contenus :	Dimensions et méthodologie du projet. Gestion des risques et responsabilité. Conduite de réunion. Outils de qualité. Le leadership et la coopération. Analyse de pratique.
Module C :	Gestion des ressources humaines 8 jours 4 crédits ECTS
Compétences :	Appliquer une gestion du personnel adaptée au contexte. Développer des compétences permettant de gérer la résistance au changement et les conflits. Mobiliser les ressources humaines de manière efficace et éthique.
Contenus :	Développer des stratégies de communication efficaces et fiables au sein de l'équipe et dans l'institution.

Travail de certification : 3 crédits ECTS

La rédaction d'un travail de certification portant sur le développement d'un projet et démontrant la compréhension et l'intégration des différents éléments de la formation est exigée.

L'ensemble du travail fera l'objet d'une séance d'évaluation. Les consignes de réalisation et les critères d'évaluation du travail de certification sont communiqués, par écrit aux participant·e·s au début de la formation et un suivi est organisé.

Dates, horaire et lieu de la formation

Dates : 26 mai 2023
2, 23 et 30 juin 2023
25 août 2023
21 et 22 septembre 2023
12 et 13 octobre 2023
9 et 10 novembre 2023
7 et 8 décembre 2023
12 et 19 janvier 2024
29 février 2024
1^{er} mars 2024
18 et 19 avril 2024
16 et 17 mai 2024
13 et 14 juin 2024

Horaire : 8h30 – 17h00

Lieu : Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HETSL, chemin des Abeilles 14, Lausanne.

Obtention du titre

Le CAS HES-SO en Gestion d'équipe et conduite de projets est délivré lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- a) Avoir participé au moins à 90 % de l'enseignement ;
- b) Avoir obtenu les crédits correspondant aux trois modules de formation ;
- c) Avoir obtenu les crédits correspondant au travail de certification.

Titre délivré

Au terme de la formation, les participant·e·s qui ont rempli toutes les exigences obtiennent le « Certificate of Advanced Studies HES-SO en Gestion d'équipe et conduite de projets ».

Conditions d'admission

Pour accéder au programme de formation, les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme d'une Haute école du domaine de la santé, du travail social, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent.
2. Être en emploi dans le domaine sanitaire, social, pédagogique, psychosocial ou médico-social (expérience professionnelle d'au minimum 3 ans).
3. Occuper une fonction de cadre intermédiaire.

Finance d'inscription et frais de formation

Finance d'inscription : CHF 200.-, payable à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'900.- (Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides).

Conditions financières et de désistement

La formation doit être intégralement payée au plus tard à échéance de la facture.

Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'Unité de formation continue.

- En cas de désistement :
 - La finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - Les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - Après confirmation d'admission et jusqu'au 61ème jour avant le début de la formation : 20%
 - Du 60ème jour au 30ème jour avant le début de la formation : 50%
 - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
 - En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
 - Dans le cas où de graves circonstances personnelles, non-prévisibles, surviennent et empêchent le participant-e de commencer ou de poursuivre la formation, la Direction peut - sur la base des documents présentés (certificat médical notamment) - assouplir les règles ci-dessus. Elle privilégiera d'abord le report de la participation à la formation, pour autant qu'une nouvelle volée démarre.
 - Pour le cas où il y a trop de désistements, la Direction peut, quand bien même les montants dus pour la formation ont été payés, repousser son ouverture.
 - En cas de force majeure (pandémie, épidémie, guerre, etc...), la Direction peut suspendre la formation prévue. Elle privilégiera d'abord le report de celle-ci.

Inscription

Les inscriptions se font par le biais de notre site Internet jusqu'au 31 janvier 2023 au plus tard.

Coordination pédagogique

Mme Viviane Prats, professeure, doyenne responsable de l'Unité de formation continue
Tél. +41 (0)21 651 62 28
E-mail : viviane.prats@hetsl.ch

Renseignements

Mme Angela Napoli, assistante administrative
Tél. +41 (0)21 651 03 11
E-mail : angela.napoli@hetsl.ch